



COMMERCE RESPONSABLE MODE D'EMPLOI

CAS PRATIQUES ET RETOURS D'EXPÉRIENCE





Ce livret a pour objectif d'accompagner les services des collectivités dans le développement de commerces responsables et alternatifs sur leur territoire.

Complémentaire au Guide du commerce responsable, il présente les différentes formes de commerce responsable (ESS, commerces solidaires, tiers-lieux, ressourceries, commerces de proximité à impact, etc.) et propose des fiches méthodologiques pour aider les collectivités à identifier, évaluer et accompagner l'implantation de ces projets responsables et alternatifs sur leur territoire.

SOMMAIRE

- 
- 
- 
- 
- 
- 2 Introduction à l'économie sociale et solidaire
 - 6 Introduction à l'économie circulaire
 - 10 5 modèles de commerces responsables
 - 12 Choisir des enseignes engagées en centre-ville
 - 14 Planter une épicerie sociale et solidaire dans ma commune
 - 18 Installer une ressourcerie ou recyclerie dans ma commune
 - 22 Planter un kiosque de commerce responsable dans ma commune
 - 26 Accueillir un tiers-lieu dans ma commune
 - 30 Contacts et ressources

 [Retrouver ici les fiches complètes.](#)

INTRODUCTION À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'économie sociale et solidaire : principes fondamentaux

Constat et définition

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) regroupe des structures qui cherchent à concilier activité économique et utilité sociale. Elle rassemble des organisations dont le projet répond à des besoins sociaux, environnementaux ou territoriaux tout en développant une activité économique. L'ESS repose sur plusieurs principes communs :

- une gouvernance démocratique associant les parties prenantes aux décisions ;
- une lucrativité limitée, avec un réinvestissement majoritaire des bénéfices dans le projet ;
- la poursuite d'une utilité sociale ou environnementale ;
- un ancrage territorial fort et une réponse aux besoins locaux.

L'ESS représente aujourd'hui un acteur économique majeur en France et intervient dans des secteurs variés : alimentation, mobilité, insertion, culture, réemploi, services à la personne, transition écologique ou encore commerce de proximité.

Les 5 formes juridiques de l'Économie Sociale et Solidaire

L'ESS regroupe plusieurs formes d'organisations :

• Les associations

Elles constituent la majorité des structures de l'ESS et interviennent dans de nombreux domaines : culture, sport, solidarité, environnement ou encore insertion.

• Les coopératives

Leur gouvernance repose sur le principe « une personne = une voix ». Elles associent salariés, usagers, producteurs ou consommateurs autour d'un projet commun.

• Les mutuelles

Elles développent des activités fondées sur la solidarité entre leurs adhérents, notamment dans les domaines de la santé et de la prévoyance.

• Les fondations

Elles financent ou portent des actions d'intérêt général dans des domaines variés.

• Les entreprises commerciales de l'ESS

Ce sont les entreprises commerciales appliquant les principes de l'ESS dans leur fonctionnement.

L'agrément ESUS

L'agrément ESUS permet aux structures poursuivant un objectif d'utilité sociale de faire reconnaître leur engagement. Pour l'obtenir, l'organisation doit démontrer que l'utilité sociale constitue son objectif principal, que celle-ci a un impact sur son modèle économique et qu'elle respecte des règles de rémunération et de gouvernance spécifiques. L'agrément est délivré pour cinq ans.

L'ESS appliquée au commerce

Exemples de commerces sous forme associative

Noisy-Liens (Noisy-le-Grand)

Cette boutique solidaire propose vêtements, chaussures et linge de maison à prix accessibles grâce à des dons de particuliers. Elle développe également le programme « Dress Code Emploi », qui accompagne les demandeurs d'emploi dans leur préparation aux entretiens.

Rejoué (Vitry-sur-Seine)

L'association collecte, trie, répare et revend des jouets, jeux et livres de seconde main. Cette activité permet à la fois de réduire les déchets et d'accompagner des salariés en insertion dans leur parcours professionnel.

Exemples de commerces sous forme coopérative

Ma P'tite Échoppe (Antony)

Cette épicerie coopérative sous forme de SCIC propose une alimentation de qualité accessible à tous. Un système de tarification solidaire permet d'aider les familles et étudiants en difficulté. L'épicerie organise également des ateliers et des temps d'échange favorisant la mixité sociale.

La French Coop (Asnières-sur-Seine)

Cette épicerie coopérative privilégie les produits bio, locaux et issus des circuits courts. Les adhérents participent au fonctionnement du magasin et aux décisions stratégiques de la coopérative.



Exemples de sociétés commerciales de l'ESS avec l'agrément ESUS

Lemon Tri (Pantin)

Entreprise d'insertion spécialisée dans la collecte, le tri et la valorisation des déchets recyclables et emballages réemployables. Elle forme des personnes éloignées de l'emploi aux métiers de l'économie circulaire.

La Table de Cana (Antony)

Restaurant d'insertion dans le secteur de la restauration, elle accompagne des personnes éloignées de l'emploi tout en proposant une cuisine faite maison privilégiant les produits locaux, biologiques et les menus végétariens.

Le développement de l'ESS

Le rôle des communes dans le développement de commerces de l'ESS

Les collectivités peuvent soutenir l'ESS à travers plusieurs leviers :

- financer ou accompagner les commerces ESS lors de leur création ou développement ;
- intégrer des critères sociaux et environnementaux dans les marchés publics ;
- mobiliser des locaux vacants ou du foncier pour accueillir des activités ESS ;
- proposer des loyers modérés ;
- développer des dispositifs de test de commerce (boutiques à l'essai, kiosques responsables)
- favoriser la concertation entre acteurs économiques, citoyens et collectivités.

Retour d'expérience

Vélofcourses

porté par Emmaüs Val-de-Brie, la ville de Villiers-sur-Marne et la Métropole du Grand Paris

Face à l'isolement des personnes âgées et aux difficultés d'insertion des jeunes après la crise sanitaire, la ville de Sucy-en-Brie a lancé avec Emmaüs Val-de-Brie le service Vélofcourses.

Ce dispositif de livraison à vélo, gratuit pour les habitants, est assuré par des personnes en insertion et des étudiants. Le projet poursuit trois objectifs : soutenir le commerce de proximité, favoriser l'insertion professionnelle et développer une mobilité de livraison non polluante. La commune a contribué à son déploiement en accompagnant la recherche de locaux, l'achat des vélos et la mise en place de l'outil de gestion des livraisons.



W



INTRODUCTION À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire : principes fondamentaux

Constat et définition

L'économie circulaire est un modèle économique qui vise à réduire l'utilisation des ressources naturelles, la production de déchets et les impacts environnementaux tout au long du cycle de vie des produits. Elle s'oppose au modèle linéaire traditionnel fondé sur le principe : « Extraire – Produire – Consommer – Jeter ». La fabrication, la distribution et la consommation des biens génèrent des impacts importants sur l'environnement.

À titre d'exemple :

- **600 000 tonnes** de vêtements sont jetées chaque année en France ;
- **85 %** des emballages ménagers sont des emballages alimentaires ;
- plus de **2,5 millions** de tonnes de déchets d'ameublement sont produites chaque année.



Les piliers de l'économie circulaire

L'ADEME identifie sept leviers d'action regroupés autour de trois étapes de la chaîne de valeur : l'offre, la consommation et la gestion des déchets.

L'offre des acteurs économiques

• L'approvisionnement durable

Privilégier les matières recyclées ou renouvelables, les fournisseurs locaux et les entreprises engagées dans des démarches environnementales et sociales. Les labels et certifications peuvent constituer des repères utiles.

→ Exemple de **Désirée** (Paris) : cette entreprise travaille exclusivement avec des producteurs français ou de proximité et assure des livraisons à vélo-cargo.

• L'éco-conception

Intégrer les impacts environnementaux dès la conception d'un produit en agissant sur les matières premières, la fabrication, le transport, l'usage et la fin de vie.

→ Exemple de **La Tête dans les Nuages** (Île-Saint-Denis) : fabrication de mobilier à partir de matériaux récupérés et partenariat avec des ateliers d'insertion locaux.

• L'économie de la fonctionnalité

Privilégier l'usage plutôt que la possession en développant des offres de location ou de mutualisation.

L'approvisionnement durable

L'écologie industrielle
et territoriale (EIT)

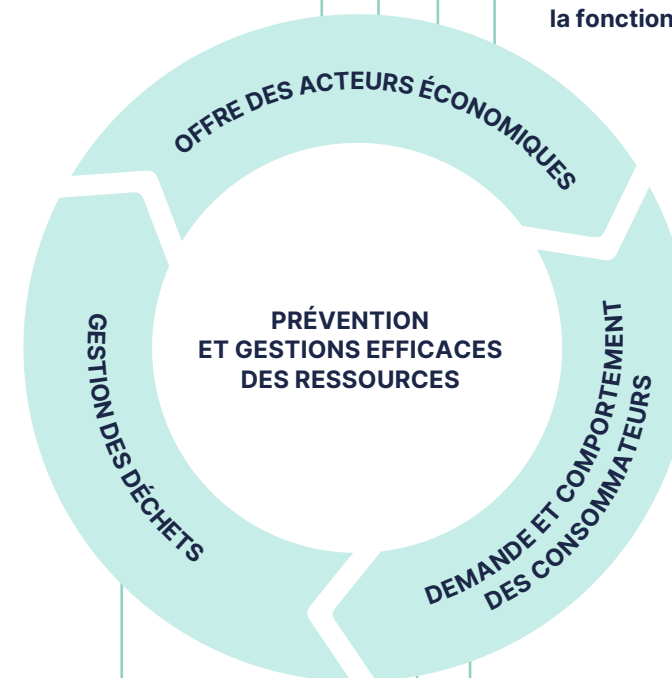
L'éco-conception
(produits et procédés)

L'économie de
la fonctionnalité

Le recyclage
(matière et organique)

L'allongement
de la durée d'usage
Réemploi / Réutilisation / Réparation

La consommation responsable
Achat / Consommation collaborative / Utilisation



→ Exemple de **Pandobac** (Rungis) : location de bacs réutilisables pour remplacer les emballages jetables dans la logistique alimentaire.

• **L'écologie industrielle et territoriale (EIT)**
Favoriser les coopérations entre acteurs économiques pour mutualiser équipements, espaces, ressources ou matières.

Consommation responsable et gestion des déchets

• **La consommation responsable**
Les commerçants peuvent sensibiliser leurs clients aux impacts environnementaux de leurs achats en valorisant des produits responsables, en affichant certaines informations environnementales ou en organisant des actions de sensibilisation.

→ Exemple de **La Fabric'a** (Gennevilliers) : cette ressourcerie associe vente d'objets réemployés et ateliers de sensibilisation à la réduction des déchets et au réemploi.

• **L'allongement de la durée d'usage**
Réparer, entretenir, reconditionner et réemployer les produits permet de limiter l'achat de biens neufs et de réduire les déchets.

→ Exemple de **Sneak'Coeur** (Champs-sur-Marne) : la structure collecte, reconditionne et revend des baskets de seconde main tout en développant une activité d'insertion professionnelle.



• La gestion des déchets

Les commerçants ont un rôle central dans la réduction, le tri, le réemploi et le recyclage des déchets générés par leur activité. Ils peuvent également favoriser les produits réemployés, recyclés ou réparables.

→ Exemple de **Carton Plein** (Est Ensemble) : l'association collecte des cartons usagés auprès des commerçants, les reconditionne puis les revend pour de nouveaux usages. Ce projet combine économie circulaire et insertion professionnelle.

Le développement de l'économie circulaire

Le rôle des communes

Les collectivités peuvent favoriser le développement de l'économie circulaire en :

- valorisant les initiatives locales ;
- intégrant des critères environnementaux dans leurs marchés publics ;
- facilitant l'accès au foncier et aux locaux ;
- soutenant financièrement les projets à impact.

Retour d'expérience

La Ville de Sceaux déploie une stratégie Économie Circulaire et Solidaire articulée autour de plusieurs actions :

- labellisation Éco-défis de commerces engagés ;
- organisation du Printemps des transitions ;
- actions de réduction des déchets dans le cadre de la Mission Zéro Déchet Abandonné ;
- développement d'espaces de réparation, de fabrication et de réemploi ouverts aux habitants.



La Métropole du Grand Paris complète cet accompagnement à travers ses programmes Économie Circulaire et Solidaire, le Grand Paris Circulaire et les Trophées de l'Économie Circulaire et Solidaire.



5 TYPES DE COMMERCE RESPONSABLES À ENVISAGER DANS VOTRE COMMUNE

Le commerce responsable recouvre une diversité de modèles économiques répondant aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques des territoires. Selon les besoins de votre commune, différents types de commerces peuvent contribuer à revitaliser les centres-villes, renforcer le lien social, soutenir l'économie locale ou favoriser une consommation plus durable. Ce livret présente cinq modèles de commerces responsables et les principaux éléments à prendre en compte pour accompagner leur implantation.

Choisir une enseigne engagée

Bénéfice : Diversifier l'offre commerciale tout en encourageant une consommation plus responsable.

Spécificité : Une enseigne engagée intègre des critères sociaux et/ou environnementaux dans son activité (approvisionnement local, produits biologiques ou équitables, réduction des déchets, inclusion, etc.) tout en conservant un modèle commercial classique.

Planter une épicerie solidaire

Bénéfice : Faciliter l'accès de tous à une alimentation de qualité tout en favorisant l'inclusion sociale.

Spécificité : Construite en lien étroit avec le CCAS, l'épicerie solidaire associe vente de produits à des tarifs adaptés, accompagnement des bénéficiaires et actions de sensibilisation autour de l'alimentation, de la santé ou de la gestion budgétaire.

Installer une recyclerie ou une ressourcerie

Bénéfice : Réduire les déchets, développer le réemploi et créer des emplois locaux, notamment dans l'insertion.

Spécificité : La ressourcerie ou recyclerie collecte, valorise, répare et revend des objets de seconde main tout en sensibilisant les habitants à l'économie circulaire.

Planter un kiosque éthique

Bénéfice : Tester de nouvelles activités commerciales, animer l'espace public et soutenir l'entrepreneuriat local.

Spécificité : Le kiosque éthique offre un espace de vente temporaire à des commerces responsables, permettant à des porteurs de projet de développer leur activité avant une éventuelle implantation pérenne.

Accueillir un tiers-lieu

Bénéfice : Créer un lieu de vie favorisant les échanges, les services de proximité et les coopérations entre habitants, associations et acteurs économiques.

Spécificité : Le tiers-lieu est un espace hybride qui combine plusieurs usages (coworking, café, ateliers, fablab, programmation culturelle, restauration, etc.) et s'appuie sur une gouvernance collaborative ainsi qu'une forte implication des acteurs du territoire.

CHOISIR DES ENSEIGNES ENGAGÉES EN CENTRE-VILLE

Face aux enjeux environnementaux et sociaux, les attentes des consommateurs évoluent vers une consommation plus responsable. De nouvelles enseignes intègrent ces enjeux à leur modèle économique en développant des activités favorisant l'économie circulaire, l'inclusion, les circuits courts ou encore la réduction des déchets. Elles contribuent à créer des emplois locaux, non délocalisables, tout en renforçant l'attractivité des territoires.

Les bénéfices du commerce responsable

Pourquoi les communes ont-elles intérêt à connaître et travailler avec ce type de commerces ?

- Répondre aux attentes des habitants en matière de consommation responsable.
- Réduire les déchets et limiter les impacts environnementaux.
- Favoriser l'emploi local, notamment des personnes éloignées de l'emploi.
- Soutenir l'économie locale et renforcer la résilience des centres-villes.

Comment soutenir le développement du commerce responsable ?

- En connaissant les enseignes et en comprenant ce qu'elles peuvent apporter à votre territoire.
- En les défendant auprès des bailleurs.
- En leur proposant des locaux vacants de la ville.

Connaître les enseignes de commerce responsable

Les questions à se poser

- À quels besoins environnementaux et/ou sociaux répond l'enseigne ?
- À qui profitent les bénéfices ?

Quelques repères

Plusieurs caractéristiques peuvent aider à identifier une enseigne engagée :

- **Un réseau français et indépendant**, favorisant une économie locale et le réinvestissement des bénéfices sur le territoire.
- **Le statut de société à mission**, qui inscrit des objectifs sociaux ou environnementaux dans les statuts de l'entreprise.
- **Le statut coopératif**, garantissant une gouvernance partagée et un projet collectif.
- **L'agrément ESUS**, qui reconnaît les entreprises poursuivant une utilité sociale comme objectif principal.
- **Une démarche d'insertion**, permettant d'accompagner vers l'emploi des personnes éloignées du marché du travail.
- **Une offre relevant de l'économie circulaire**, fondée sur le réemploi, la réparation ou la vente de produits reconditionnés.

Zoom sur des enseignes souhaitant se développer

Plusieurs enseignes responsables recherchent actuellement de nouveaux locaux au sein de la Métropole du Grand Paris.

Bonne Table

Restaurants d'insertion proposant une cuisine de saison, locale et majoritairement biologique.

Biocoop

Réseau coopératif de magasins bio privilégiant les circuits courts, le commerce équitable et une gouvernance partagée.

Pribon

Supermarchés agréés ESUS proposant une alimentation biologique accessible grâce à une offre recentrée sur les produits essentiels et le vrac.

Miyam

Marché-épicerie engagé favorisant les circuits courts, la juste rémunération des producteurs et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

La bonne nouvelle

De nombreuses enseignes du commerce responsable sont structurées en réseaux. Elles ont des modèles économiques solides, une communication attractive et une stratégie de développement efficace génératrice de profits.



IMPLANTER UNE ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS MA COMMUNE

L'épicerie sociale et solidaire se présente comme un commerce de proximité où des produits de qualité sont proposés pour une valeur de 10% à 30% du prix marchand, permettant ainsi une autonomie alimentaire aux publics en difficulté financière.

Pourquoi en installer une sur son territoire ?



Les raisons économiques :

- Accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté.
- Augmentation du pouvoir d'achat des plus précaires.
- Création d'emplois locaux non délocalisables.



Les raisons sociales :

- Accès digne des personnes en difficulté financière à des produits de qualité, variés.
- Contribution à l'inclusion sociale.
- Amélioration de l'accès aux droits et à l'information.



Les raisons environnementales :

- Sensibilisation à une alimentation saine, équilibrée, bio, de proximité et en vrac.
- Lutte contre le gaspillage alimentaire (récupération d'invendus).
- Sensibilisation à l'anti-gaspillage via des ateliers.

Les trois étapes à suivre pour une installation réussie

1

Le cadrage du projet

- ☐ Réaliser ou faire réaliser un diagnostic territorial *[facultatif]*.
- ☐ Trouver un porteur de projet (appel à projet ou appel à manifestation d'intérêt).
- ☐ Identifier ses partenaires : CCAS *[indispensable]*, associations locales, organismes sociaux, bénévoles, mécènes...
- ☐ Élaborer un dossier de présentation.
- ☐ Instaurer un comité de pilotage avec les partenaires du projet.
- ☐ Choisir le statut juridique.

2

Établir le montage technique du projet

- ☐ Définir les moyens, les coûts et les ressources : choix du local, surface à prévoir, circuits d'accès, modalités d'achats, activités d'accompagnement, animations, sources d'approvisionnement...
- ☐ Identifier les bonnes pratiques auprès d'autres structures.
- ☐ Rechercher des financements.

3

Finaliser le projet

- ☐ Rédiger la charte des partenaires : pour formaliser les engagements de chacun dans le financement, la mise en œuvre du projet et le fonctionnement.
- ☐ Adhérer à la charte ANDES (charte nationale des épiceries sociales et solidaires)
- ☐ Être habilité au titre de l'aide alimentaire pour recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire.
- ☐ Former les équipes sur les différentes thématiques.



2 EXEMPLES RÉUSSIS DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

L'épicerie solidaire de Livry-Gargan

 Seine-Saint-Denis

Gérée par le CCAS de la ville et adhérente au réseau ANDES, cette épicerie solidaire accompagne les habitants en difficulté financière: elle propose des produits alimentaires, d'hygiène, d'entretien et pour bébés. L'accès se fait sur dossier, étudié par une commission mensuelle. L'épicerie soutient également les bénéficiaires dans leurs projets personnels, offre des conseils sur l'alimentation, les droits et la maîtrise de l'énergie, et organise régulièrement des ateliers. Elle fonctionne sur rendez-vous avec le soutien de partenaires associatifs et institutionnels.



Terre'Anoe

 Saint-Maur-des-Fossés (94)

L'épicerie accompagne chaque année près de 400 personnes en situation de précarité, orientées par des travailleurs sociaux. L'accès à l'épicerie est accordé pour une durée de 4 à 6 mois après examen d'un dossier anonymisé par une commission dédiée. Son fonctionnement repose principalement sur les dons d'habitants, de commerces et de la Banque Alimentaire, complétés par des subventions publiques et associatives. En 2023, son budget s'élevait à 43 000 €, tandis que les locaux sont mis à disposition gratuitement par le CCAS.



INSTALLER UNE RECYCLERIE OU UNE RESSOURCERIE DANS MA COMMUNE

Une ressourcerie ou recyclerie collecte, répare, valorise et revend des objets de seconde main afin de leur donner une nouvelle vie. Elle contribue à réduire les déchets, favoriser le réemploi et proposer des biens à prix accessibles.

Pourquoi en installer une sur son territoire ?



Les raisons économiques :

- Création d'emplois locaux non délocalisables.
- Développement de nouvelles activités économiques liées au réemploi.
- Réduction des coûts de traitement des déchets.
- Accompagnement vers l'emploi de personnes en difficulté.



Les raisons sociales :

- Accès à des biens de qualité à prix accessibles.
- Soutien à l'insertion professionnelle et à la formation.
- Création de lien social et de solidarité entre habitants.
- Animation de la vie locale à travers des ateliers et événements.



Les raisons environnementales :

- Réduction des déchets et allongement de la durée de vie des objets.
- Préservation des ressources naturelles grâce au réemploi et à la réparation.
- Réduction de l'empreinte carbone liée à la production de biens neufs.
- Sensibilisation des habitants à une consommation plus responsable.

Les trois étapes à suivre pour une installation réussie



1

Le cadrage du projet

- ☐ Réaliser un diagnostic territorial pour identifier les besoins et les acteurs du réemploi présents sur le territoire.
- ☐ Étudier la faisabilité du projet : localisation, gisements d'objets, partenariats possibles, besoins humains et financiers.
- ☐ Identifier les partenaires clés : collectivités, bailleurs, acteurs de l'insertion, éco-organismes, structures de gestion des déchets.

2

La structuration du projet

- ☐ Identifier un local adapté aux activités de collecte, stockage, réparation et vente.
- ☐ Sélectionner ou accompagner un porteur de projet.
- ☐ Constituer un comité de suivi réunissant les partenaires du projet.
- ☐ Formaliser les conventions et partenariats nécessaires.
- ☐ Élaborer le modèle économique et rechercher les financements.

3

L'implantation et le lancement

- ☐ Réaliser les travaux et l'aménagement du site.
- ☐ Organiser la communication et l'inauguration.
- ☐ Développer des actions de sensibilisation auprès des habitants.
- ☐ Mettre en place des indicateurs de suivi pour mesurer les impacts économiques, sociaux et environnementaux.



2 EXEMPLES RÉUSSIS DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

La Ressourcerie 2mains

 Aulnay-sous-Bois (93)

Cette structure d'insertion est spécialisée dans la collecte, la valorisation et la vente à prix solidaires d'objets, de textiles et d'encombrants réemployables. Présente sur plusieurs communes de Seine-Saint-Denis, elle développe également de nombreuses actions de sensibilisation autour du réemploi, de la réparation et de la réduction des déchets.



La Recyclerie Sportive

 Centre Aquatique Olympique,
Métropole du Grand Paris

Cette recyclerie donne une seconde vie aux équipements sportifs. Elle collecte, trie, répare et reconditionne du matériel de sport, ensuite proposé à la vente à prix accessible. En associant réemploi, sensibilisation aux pratiques plus responsables et accessibilité du sport, elle contribue à limiter le gaspillage tout en faisant vivre l'économie circulaire au cœur d'un équipement métropolitain.



IMPLANTER UN KIOSQUE DE COMMERCE RESPONSABLE DANS MA COMMUNE

Le kiosque de commerce responsable est un espace commercial : alimentation durable, artisanat, réparation, cosmétique ou produits de seconde main. Son format modulable en fait un véritable « testeur de commerce » : collectivités et commerçants peuvent expérimenter une activité à moindre coût avant d'envisager une implantation pérenne. Facile à installer, il peut prendre place dans des espaces peu exploités ou en recherche de dynamisation.

Pourquoi en installer un sur son territoire ?



Les raisons économiques :

- Soutien au développement de commerces responsables.
- Création d'emplois locaux, parfois en insertion.
- Test de nouvelles activités commerciales avant leur pérennisation.
- Renforcement de l'attractivité commerciale du territoire.



Les raisons sociales :

- Création de lieux de rencontre et d'animation de quartier.
- Développement du lien entre commerçants et habitants.
- Sensibilisation à des modes de consommation plus responsables.
- Création de dynamiques collectives entre commerçants.



Les raisons environnementales :

- Promotion des circuits courts, du réemploi et de la réparation
- Réduction de l'impact environnemental des produits proposés
- Valorisation d'activités engagées dans l'économie circulaire
- Limitation des travaux grâce à une structure préfabriquée et réutilisable

Les trois étapes à suivre pour une installation réussie



1

Réaliser une étude d'implantation

- ☐ Identifier les emplacements les plus adaptés en fonction des flux et des usages du territoire.
- ☐ Évaluer le potentiel commercial du site et les besoins des habitants.

2

Lancer un appel à projet

- ☐ Définir les objectifs du projet et les activités recherchées.
- ☐ Présenter les caractéristiques du lieu et les conditions d'occupation.
- ☐ Déterminer les critères de sélection des candidats.

3

Sélectionner les commerçants

- ☐ Identifier les structures répondant aux critères du commerce responsable.
- ☐ Constituer un comité de sélection si nécessaire.
- ☐ Formaliser les conditions d'occupation par convention.

4

Aménager et inaugurer le kiosque

- ☐ Privilégier des matériaux et mobiliers de seconde main.
- ☐ Prévoir les raccordements nécessaires (électricité, eau si besoin).
- ☐ Mettre en place une communication cohérente avec les valeurs du projet.
- ☐ Organiser l'inauguration et les actions d'animation.



ZOOM

2 EXEMPLES RÉUSSIS DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Les Kiosques Éthiques de Paris



Paris

Lancés en 2019 par la Ville de Paris avec l'accompagnement des Canaux, ce dispositif réhabilite d'anciens kiosques à journaux pour accueillir des commerces responsables. Installés sur la promenade urbaine La Chapelle–Stalingrad, les kiosques accueillent des activités d'alimentation durable, de mode responsable, de décoration ou d'artisanat engagé.



La Clayette



Meudon (92)

Ce kiosque, réhabilité en 2021, propose en libre-service des produits frais issus de producteurs locaux. Les habitants peuvent sélectionner et payer leurs achats directement sur une borne de commande. Le dispositif favorise les circuits courts, limite les emballages grâce à un système de clayettes réutilisables et facilite l'accès à une alimentation locale de qualité.



ACCUEILLIR UN TIERS-LIEU DANS MA COMMUNE

Un tiers-lieu est un lieu de coopération et d'attractivité locale. En appui de l'action publique, il expérimente de nouvelles façons de construire la ville de façon durable et collective. C'est un espace collectif qui rassemble habitants, associations, entreprises et acteurs locaux autour de projets répondant aux besoins du territoire. Il peut accueillir différentes activités : coworking, fablab, repair café, café associatif, espace culturel ou encore centre de formation...

Pourquoi en installer un sur son territoire ?



Les raisons économiques :

- Soutien au développement de l'économie sociale et solidaire.
- Création et maintien d'emplois locaux.
- Développement de nouvelles activités économiques.
- Réponse aux nouvelles formes de travail et de production.



Les raisons sociales :

- Création de lieux de rencontre et d'échanges.
- Renforcement du lien social et de la vie de quartier.
- Participation active des usagers et des acteurs du territoire.
- Expérimentation de nouvelles formes de coopérations entre les acteurs locaux.



Les raisons environnementales :

- Promotion de la transition écologique à l'échelle locale.
- Développement d'activités de réemploi, réparation et économie circulaire.
- Réduction des déplacements grâce à des services de proximité.
- Réhabilitation de bâtiments ou locaux vacants.

Les trois étapes à suivre pour une installation réussie



1

Le cadrage du projet

- ☐ Réaliser un diagnostic territorial pour identifier les besoins et les opportunités.
- ☐ Définir les objectifs du futur tiers-lieu et les activités envisagées.
- ☐ Identifier ou sélectionner un porteur de projet.
- ☐ Définir la gouvernance et les modalités de coopération entre partenaires.

2

La structuration du projet

- ☐ Identifier le lieu d'implantation.
- ☐ Construire un modèle économique pérenne.
- ☐ Choisir le statut juridique adapté.
- ☐ Mobiliser les financements nécessaires.
- ☐ Préparer les travaux et l'aménagement du lieu.

3

L'implantation et le lancement

- ☐ Organiser l'ouverture et la communication autour du projet.
- ☐ Développer une programmation d'activités et d'événements.
- ☐ Animer les partenariats locaux.
- ☐ Assurer le suivi et l'évaluation du projet.



2 EXEMPLES RÉUSSIS DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Le Fablab municipal de Créteil

Créteil (94)

Ce tiers-lieu est dédié au numérique. Installé dans une ancienne école de serrurerie dans le quartier du Port, il s'inscrit pleinement dans la culture du « faire » et de l'expérimentation. Ouvert gratuitement à toutes et tous, le tiers-lieu propose une programmation d'ateliers permettant de s'initier aux outils numériques et de développer de nouvelles compétences dans une logique d'entraide et de partage des connaissances.



Les Poussières

Aubervilliers (93)

Implantée depuis 2006 à Aubervilliers, l'association Les Poussières anime un tiers-lieu culturel où se développent, en lien étroit avec les habitants, des projets artistiques, éducatifs et sociaux. Installée dans l'ancienne médecine du travail de la ville, la réhabilitation du bâtiment s'est faite via des chantiers participatifs, des chantiers-écoles et d'insertion. Le tiers-lieu accueille une programmation culturelle riche et pluridisciplinaire en lien avec le quotidien des habitants.



CONTACTS ET RESSOURCES

LES CANAUX

Les Canaux accompagnent les collectivités dans le développement d'un commerce plus responsable et facilitent l'implantation d'acteurs de l'économie sociale, solidaire et circulaire. L'association peut vous mettre en relation avec des enseignes engagées, vous conseiller dans la conception d'un appel à projets, assurer sa diffusion auprès de réseaux et d'acteurs du territoire et, si besoin, participer à la sélection des candidatures. Elle accompagne également les collectivités dans l'élaboration de leur stratégie de communication et met à leur disposition de nombreuses ressources, telles que le Guide du Commerce Responsable, une boîte à outils ou encore une newsletter dédiée.

 lescanaux.com



La Métropole du Grand Paris accompagne les collectivités dans leurs projets de revitalisation commerciale et de développement de lieux à impact. Dans le cadre du dispositif Centres-Villes Vivants, elle peut soutenir des études stratégiques, notamment celles portant sur l'implantation d'activités de l'économie sociale et solidaire. Lorsque la commune est propriétaire d'un local, la Métropole peut également contribuer au financement des travaux de rénovation et d'aménagement, jusqu'à 70 % des dépenses selon les communes, dans la limite de 800 000 euros.

 reseau-managers.fr

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



La CRESS Île-de-France accompagne les collectivités dans le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) à l'échelle de leur territoire. Elle apporte son expertise pour élaborer des stratégies de développement de l'ESS, propose des actions de sensibilisation et de montée en compétences, organise des événements tels que le Mois de l'ESS et favorise la mise en réseau des acteurs locaux autour de thématiques comme le foncier solidaire, les tiers-lieux, l'économie circulaire, l'alimentation ou encore la logistique et la mobilité. Elle informe également les collectivités et oriente les structures franciliennes vers les dispositifs adaptés à leurs besoins.

 cressidf.org



Le Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES) accompagne les collectivités engagées dans le développement de l'économie sociale et solidaire. Il met à leur disposition des ressources, des retours d'expérience et des exemples d'initiatives inspirantes, tout en favorisant le partage de pratiques entre collectivités. Le réseau propose également un accompagnement sur des enjeux tels que l'accès au foncier pour les acteurs de l'ESS, le partenariat avec les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) ou encore la mise en place de modes de contractualisation adaptés. Les collectivités adhérentes bénéficient en outre d'un espace d'échanges, de formations, de mises en relation et d'un appui-conseil pour accompagner leurs projets.

 rtes.fr

ÉCONOMIE CIRCULAIRE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



L'ADEME Île-de-France accompagne les collectivités dans leurs projets de transition écologique et d'économie circulaire. Elle met à leur disposition des ressources et des retours d'expérience, propose des formations sur des thématiques telles que l'économie circulaire ou les achats publics durables, et favorise les échanges entre collectivités grâce à plusieurs réseaux dédiés. Elle offre également un accompagnement personnalisé à travers le programme Territoire Engagé Transition Écologique et peut soutenir financièrement les projets via des appels à projets et des subventions.

 ademe.fr/direction-regionale/ile-de-france/



L'association ORÉE fédère depuis 1992 un réseau d'acteurs publics et privés engagés en faveur de la transition écologique. Elle accompagne les collectivités et les organisations dans le développement de démarches en économie circulaire, biodiversité et responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Elle met à disposition des ressources et des retours d'expérience, anime des groupes de travail et des événements thématiques, et favorise la coopération entre les acteurs grâce à un réseau permettant de partager des expertises, d'expérimenter des solutions concrètes et de bénéficier d'un accompagnement technique.

 oree.org

ENSEIGNES ENGAGÉES



La Foncière Centres-Villes Vivants accompagne les collectivités dans la redynamisation de leurs centres-villes en facilitant l'installation de commerces indépendants, engagés et créateurs de valeur pour le territoire. Elle intervient en identifiant, acquérant, rénovant puis louant des locaux commerciaux, que ce soit dans le cadre de droits de préemption ou de négociations avec les propriétaires. Elle contribue ainsi à la maîtrise du foncier commercial et à l'implantation de porteurs de projets locaux répondant aux besoins des habitants.

 fonciere-cvv.fr

ÉPICERIE SOLIDAIRE



L'Association Nationale des Épiceries Solidaires (ANDES) est le principal réseau d'épiceries solidaires en France. Elle accompagne les collectivités et les porteurs de projet souhaitant créer ou développer une épicerie solidaire, en apportant son expertise sur les modèles économiques, le fonctionnement des structures et leur intégration au sein d'un réseau national. Aujourd'hui, ANDES fédère près de 600 épiceries solidaires qui favorisent l'accès à une alimentation de qualité pour les personnes en situation de précarité.

 andes-france.com

RESSOURCERIE ET RECYCLERIE



Le REFER est le réseau des ressourceries et recycleries d'Île-de-France. Depuis 2014, il accompagne le développement du réemploi solidaire en favorisant la coopération entre les structures du territoire. Il met en relation les collectivités avec les acteurs du réemploi, apporte son expertise sur la création et le développement de ressourceries et recycleries et défend un modèle fondé sur la solidarité, l'entraide et la coopération.

 reemploi-idf.org

TIERS-LIEU



Réunissant le Collectif des Tiers-Lieux, A+ C'est Mieux, Makers IDF et Actes If, le consortium des tiers-lieux d'Île-de-France accompagne les collectivités et les porteurs de projet dans le développement et la pérennisation des tiers-lieux. Il favorise la mutualisation des ressources, le partage de bonnes pratiques et la mise en réseau des acteurs, tout en assurant un dialogue permanent avec les collectivités et les partenaires publics afin de soutenir les dynamiques territoriales.

 apluscestmieux.org • actesif.com • helloasso.com/associations/collectif-des-tiers-lieux



ILS ONT CONTRIBUÉ À LA RÉALISATION DE CE GUIDE



La Métropole du Grand Paris est un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre à statut particulier. Elle rassemble l'ensemble des communes des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, la Ville de Paris et sept communes de l'Essonne et du Val d'Oise. Les actions métropolitaines sont tournées autour d'un objectif commun visant à réduire les inégalités entre les territoires qui la composent, à développer un modèle urbain, social et économique durable, moyens d'une meilleure attractivité et compétitivité au bénéfice de l'ensemble du territoire national.



La CCI Paris Île-de-France a différentes missions: encourager l'entrepreneuriat, revitaliser les territoires, former les jeunes talents et adultes, impulser le développement de l'économie et de l'emploi. Les conseillers des 8 CCI départementales et territoriales accompagnent les entreprises et territoires sur plusieurs domaines: numérique, développement durable, compétitivité, données économiques... Ils sont également aux côtés des commerçants et des collectivités pour revitaliser le commerce et le centre-ville.



La Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France est l'acteur du développement de l'économie de proximité. Elle accompagne près de 25 000 entreprises artisanales franciliennes chaque année à la réalisation de leurs projets: création, développement, transition écologique et numérique. Elle forme également 9 500 apprentis aux métiers de l'artisanat et de demain, et développe les territoires en appuyant les collectivités dans leurs stratégies d'aménagement et de développement territorial.

LES CANAUX

Les Canaux, association d'intérêt général, a pour mission de faire progresser l'économie engagée dans les territoires en soutenant le développement des structures solidaires et circulaires locales, ainsi que la coopération entre ces entreprises innovantes et les acteurs locaux. L'association conçoit et pilote des programmes d'accompagnement pour initier, renforcer, faire rayonner les projets et anime la Maison des Canaux (Paris 19^e).

POUR ALLER PLUS LOIN



Ce livret propose une approche pratique et synthétique des 5 fiches méthodologiques réalisées par la Métropole du Grand Paris et Les Canaux pour accompagner les managers de commerce. Retrouvez les fiches complètes en flashant ce QR code.

Mentions légales

Éditeur: Les Canaux, 6 Quai de la Seine, 75019 Paris
Représentante légale: Marie Floquet
Imprimeur: Copiver
Dépôt légal à parution en septembre 2026.
Toute reproduction même partielle des textes et des photos de ce livret par quelque procédé est interdite sans autorisation écrite de l'éditeur.

Crédits photographiques

P.8: Léa Boeglin x Pandobac;
P.9: Ville de Sceaux;
P.28 (en haut): J-M Moglia; (en bas): Clara Bougon pour In Seine-Saint-Denis;
P.20 (en bas): Roxane Montaron pour Les Canaux.

